

# Enquête sur les grains et les cultures spéciales

Ce document est **CONFIDENTIEL** une fois rempli.

If you would prefer an English version of this questionnaire, please check

**Au besoin**, veuillez corriger les renseignements de l'étiquette d'adresse dans les cases ci-dessous (en caractères d'imprimerie, S.V.P.).

Nom de l'entreprise (s'il y a lieu)

C0001

Nom de la société (s'il y a lieu)

C0002

Adresse (numéro et rue)

C0004

Ville

C0005

Province / territoire

Code postal

C0006  C0007

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*,  
Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S-19.

**EN VERTU DE CETTE LOI, IL EST OBLIGATOIRE DE REMPLIR LE PRÉSENT QUESTIONNAIRE.**

### But de l'enquête

La présente enquête vise à recueillir des renseignements fiables et à jour sur les grains hors-Commission et les cultures spéciales du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta. Les données servent à calculer les recettes monétaires agricoles qui déterminent la contribution du secteur agricole à l'économie canadienne. Les données sont utilisées par les associations de producteurs, les ministères gouvernementaux et d'autres utilisateurs pour l'élaboration de politiques et la prise de décisions.

Veuillez fournir les renseignements demandés sur les grains hors-Commission et les cultures spéciales pour le mois en question.

- tonnes achetées (déduire les déchets et la perte de poids)
- recettes brutes (déduire le transport ferroviaire et le levage seulement)

En calculant les prix moyens payés aux producteurs provinciaux, vos données seront agrégées avec celles reçues d'autres entreprises pour assurer la confidentialité.

**Veuillez retourner votre questionnaire rempli par télécopieur au 1-888-883-7999.**

Avez besoin d'aide? Appelez-nous au **1-866-445-4323**.

	Acheté du Manitoba		Acheté de la Saskatchewan		Acheté de l'Alberta	
	Tonnes achetées	\$ payés aux producteurs	Tonnes achetées	\$ payés aux producteurs	Tonnes achetées	\$ payés aux producteurs
Blé	C46581	C46681	C47581	C47681	C48581	C48681
Avoine	C46508	C46608	C47508	C47608	C48508	C48608
Orge fourragère	C46509	C46609	C47509	C47609	C48509	C48609
Orge brassicole	C46540	C46640	C47540	C47640	C48540	C48640
Seigle	C46582	C46682	C47582	C47682	C48582	C48682
Graine de lin	C46514	C46614	C47514	C47614	C48514	C48614
Canola	C46515	C46615	C47515	C47615	C48515	C48615
Pois secs	C46523	C46623	C47523	C47623	C48523	C48623
Graine de tournesol	C46530	C46630	C47530	C47630	C48530	C48630
Mais-grain	C46516	C46616	C47516	C47616	C48516	C48616
Graines de l'alpiste des Canaries	C46534	C46634	C47534	C47634	C48534	C48634
Lentilles	C46531	C46631	C47531	C47631	C48531	C48631
Haricots secs	C46576	C46676	C47576	C47676	C48576	C48676
Graine de moutarde	C46524	C46624	C47524	C47624	C48524	C48624
Pois chiches	C46525	C46625	C47525	C47625	C48525	C48625
Soya	C46528	C46628	C47528	C47628	C48528	C48628

